

MARCHÉ GLOBAL MAIS INÉGAL !

Les impacts de la mondialisation sur l'agriculture



TROIS BONNES RAISONS DE S'INTÉRESSER AUX LIENS ENTRE MONDIALISATION ET AGRICULTURE

- 1. La faim est toujours une réalité dans le monde**, une personne sur huit en souffre. Pourtant, les produits alimentaires sont devenus des marchandises comme les autres, circulant librement à travers le monde.
- 2. La mise en concurrence de tous les agriculteurs du monde**, grands, petits, riches, pauvres n'a pas permis de réduire la faim ni la pauvreté. La libéralisation du commerce agricole a renforcé la vulnérabilité des plus pauvres.
- 3. Les politiques néolibérales et les impacts de la mondialisation sont incompatibles avec la sécurité et la souveraineté alimentaires** : de nombreux facteurs et les crises alimentaires mondiales nous le rappellent.

La mondialisation, C'EST QUOI ?

La mondialisation est une vague de libéralisation qui se caractérise par l'intensification des échanges économiques. Elle permet une connexion internationale en créant des interactions toujours plus importantes entre les différentes régions de la planète. Les matières premières agricoles ne sont pas exemptes des règles du marché international. La libéralisation des marchés agricoles vise à faciliter la concurrence pour améliorer l'efficacité économique.

La libéralisation s'appuie sur la théorie des avantages comparatifs de David Ricardo. Cette théorie prétend permettre une stabilisation des prix et des bénéfices pour tous (consommateurs et producteurs) en proposant de se spécialiser dans la production la plus adaptée aux réalités et aux ressources du pays (climat, ressources, sols, cultures) afin de mieux exploiter les ressources de chacun et d'utiliser plus rationnellement les facteurs de production.

La multiplication des échanges agricoles devait permettre aux pays en développement (PED) de gagner de nombreux marchés grâce aux exportations et assurer ainsi leur croissance économique.

En pratique, ces politiques ont eu des conséquences assez éloignées de celles escomptées.

La multiplication des échanges agricoles devait permettre aux pays en développement de gagner de nombreux marchés.

QUEL EST LE PROBLÈME ?

Des prix injustes

L'avènement de la production agro-industrielle a eu pour effet de réduire les coûts de production et d'augmenter les rendements. Couplé à la libéralisation des marchés, cela a engendré une forte diminution des prix des produits alimentaires.

Cette baisse des prix a eu de graves conséquences pour les petits agriculteurs des PED. Ils ont vu leur pouvoir d'achat baisser et ont été incapables d'investir dans leur exploitation. Cela a même parfois conduit à la décapitalisation de l'exploitation et à la sous-alimentation de ces agriculteurs familiaux¹.

Cette baisse des prix est un facteur essentiel de la pauvreté, voire l'extrême pauvreté de la paysannerie. Le pouvoir d'achat misérable de cette grande partie de la population² se répercute sur les autres catégories sociales en milieu rural et, à cause de l'exode rural, dans les milieux urbains³.

Une compétition déloyale

La libéralisation du marché agricole a mis en concurrence tous les agriculteurs du monde. Mais entre une exploitation familiale au Burkina Faso et une exploitation industrielle de type capitaliste en Belgique, il y a un gap.

La révolution agricole du XIX^e siècle dans les pays industrialisés a permis d'augmenter de façon considérable la productivité agricole tout en réduisant les coûts de production. Ceci grâce aux nombreux progrès technologiques : motorisation, mécanisation, produits chimiques, fertilisants, etc. et une logique de rentabilité toujours plus importante : spécialisation, sélection et hybridation des espèces et variétés.

Les écarts de productivité et des coûts de production se sont traduits par des disparités croissantes de revenus, augmentant les inégalités entre agriculteurs. Ainsi, d'un écart de productivité entre les agriculteurs les moins équipés et ceux les plus équipés de 1 à 5 au XIX^e, on est passé à un écart de productivité de 1 à 2000 aujourd'hui⁴.

De plus, la surproduction de certains produits agricoles, subventionnés aux États-Unis ou au sein de l'Union européenne, inonde les marchés du Sud à des prix tellement bas qu'ils détruisent des filières entières de production locales⁵...

Entre agriculteurs du Nord et du Sud, il y a une disparité d'accès aux ressources, aux techniques, aux infrastructures, aux financements, aux connaissances. Leurs produits se retrouvent pourtant sur les mêmes marchés.

Faciliter l'accès au marché international aux PED pour leur permettre d'exporter davantage n'a pas eu l'effet escompté. Ce sont les pays du Nord qui détiennent aujourd'hui les plus grandes parts de marché, contrôlent l'ensemble de la chaîne pour la plupart des produits agricoles (production, transformation, commercialisation, etc.) et ont le monopole sur les semences brevetées et les techniques et outils agricoles.

La baisse des prix agricoles est un facteur essentiel dans la pauvreté de la paysannerie.

La libéralisation du marché agricole a mis en concurrence tous les agriculteurs du monde.

1. Mazoyer M., « La situation agricole et alimentaire mondiale : causes, conséquences, perspectives », *Recherches internationales*, n°80, octobre-décembre 2007, pp. 47-67.

2. Dans les PED, plus de la moitié de la population dépend d'activités agricoles.

3. Roudart L., « *Libéralisation des échanges agricoles et sécurité alimentaire dans les pays en développement* », *Économie rurale*, 2002, pp88-107.

4. ADG, SOS Faim et VSF, *Les enjeux de la Souveraineté alimentaire*, syllabus, 2014.

5. Janne d'Othée N., « OMC / Bali : l'agriculture au cœur des enjeux », CNCD, site Internet, déc. 2013 : www.cncd.be/OMC-Bali-l-agriculture-au-coeur

Le modèle agro-industriel n'est pas à même de répondre aux problèmes de pauvreté et de malnutrition dans le monde.

La dépendance aux importations

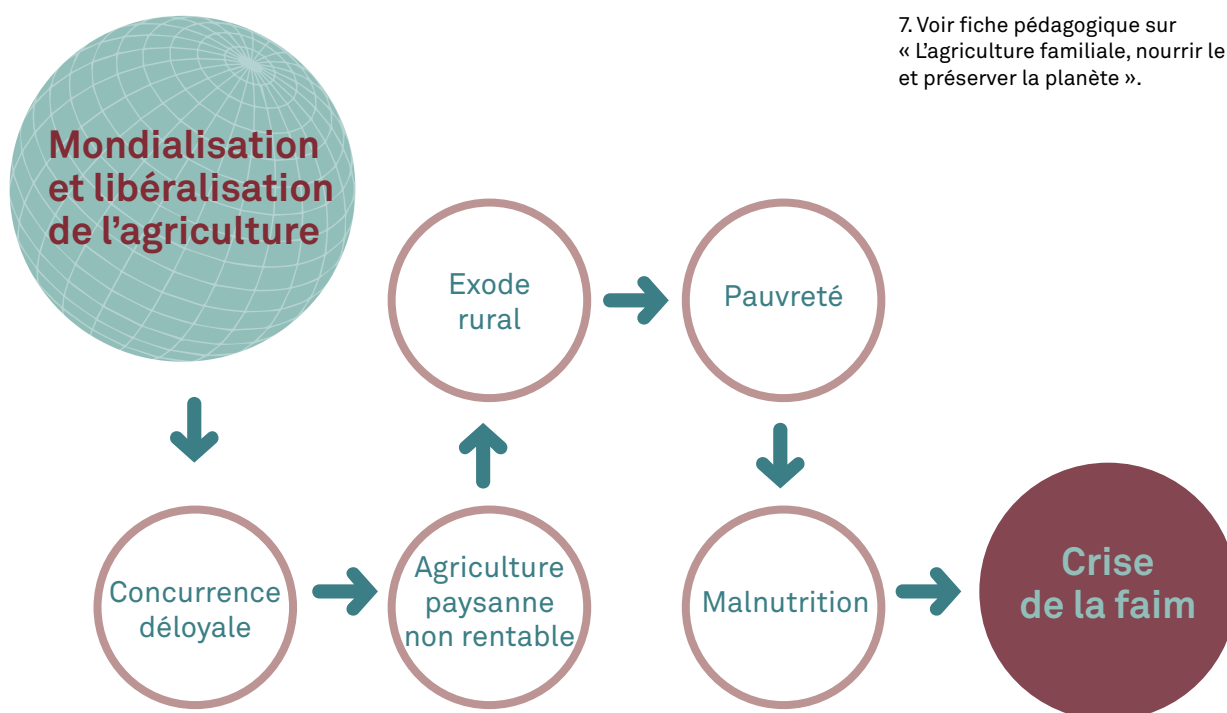
L'abandon de la production de cultures vivrières propres à la consommation locale dans les PED au profit des cultures de rente vouées à l'exportation (coton, cacao, café, palmiers à huile, etc.) a provoqué la dépendance de ces pays à l'importation de denrées alimentaires. Ils sont devenus, dans bien des cas, des importateurs nets ; ils dépendent donc des fluctuations des prix du marché et des décisions de leurs fournisseurs⁶.

Le système économique au service de l'agro-industrie

Le fonctionnement actuel des marchés et les politiques publiques favorisent l'agriculture intensive et productiviste, une agriculture plus rentable à court terme mais dommageable aux niveaux social et environnemental. Elle favorise la monoculture, entraîne l'appauvrissement des sols et la dépendance aux intrants. De plus, l'agriculture intensive ne tient pas compte des situations sociales des PED où une large part de la population vit de l'agriculture de subsistance : elle emploie moins de gens dans des pays où il n'existe aujourd'hui pas d'alternative à l'activité agricole.

Le modèle agro-industriel n'est pas à même de répondre aux problèmes de pauvreté et de malnutrition dans le monde, deux enjeux intrinsèquement liés que l'on ne peut traiter séparément. L'agriculture familiale durable pourrait apporter une réponse à ces deux problématiques si elle était soutenue⁷.

Le schéma ci-dessous résume les liens entre mondialisation et libéralisation de l'agriculture et la crise de la faim :



6. Dufumier M., *Agricultures et paysanneries des Tiers mondes*, Karthala, 2004.

7. Voir fiche pédagogique sur « L'agriculture familiale, nourrir le monde et préserver la planète ».

COMMENT EN EST-ON ARRIVÉ LÀ ?

Le système actuel va à l'encontre du concept de souveraineté alimentaire, qui stipule que les États ont le droit et le pouvoir de mettre en œuvre de façon souveraine les politiques agricoles les mieux adaptées afin d'assurer la sécurité alimentaire de leur population. Un principe incompatible avec les règles de l'OMC dans leur état actuel.

Privatiser et libéraliser

Dans les années 1990, les PED croulent sous le poids de la dette⁸. Incapables de rembourser, ceux-ci vont se tourner vers le FMI et la Banque Mondiale. Ces institutions ont conditionné l'accès au crédit à ce que l'on nomme les « Programmes d'Ajustement Structurel » (PAS). Ces réformes visent à réduire les dépenses de l'État, à privatiser et à libéraliser les marchés afin d'assainir les dépenses des États post-coloniaux, perçus par les bailleurs de fonds internationaux comme corrompus et incapables d'assurer leur développement économique.

La Banque Mondiale et le FMI ont encouragé les États des Pays du Sud à réduire les subventions en direction de la production agricole vivrière.

1944

Création des institutions de Bretton Woods:

FMI et Banque Mondiale.

La Banque Mondiale est chargée de la reconstruction de l'Europe et de favoriser la croissance économique des pays du Sud.

Le FMI est chargé de la stabilité du système financier international.

ANNÉES 60-80

Les origines de la dettes des PED

- Les eurodollars (dettes commerciale)
- Les pétrodollars (dette commerciale)
- L'aide liée (dette bilatérale)
- Les prêts de la Banque Mondiale et du FMI (dette multilatérale) selon les intérêts géostratégiques.

1947

Lancement du Plan Mashall par les États-Unis

13 Mds de \$ de l'époque sont consacrés à la reconstruction de l'Europe dont 11 Mds \$ sous forme de don. La Banque Mondiale perd la partie « reconstruction » de sa mission et garde la partie « développement ».

1979

Les USA décident d'augmenter leurs taux d'intérêts pour attirer les détenteurs de capitaux et relancer leur économie.

ANNÉES 1960

Indépendance de la majorité des pays du Tiers Monde.

La dette contractée auprès de la Banque Mondiale par les métropoles coloniales est transférée aux états du sud nouvellement indépendants: **c'est la dette coloniale.**

ANNÉES 60-70

Les PED sont poussés à exploiter leurs **matières premières** pour les exporter et obtenir des dollars.

ANNÉES 1980

CRISE DE LA DETTE

Les PED doivent rembourser plus, du fait de la hausse des taux d'intérêts, mais avec moins du fait de la baisse du cours des matières premières. Le Mexique est le premier pays à suspendre le paiement de sa dette en 1982.

Source : La ligne du temps, CADTM, www.cadtm.org/La-ligne-du-temps,8628

L'Accord sur l'agriculture de 1995 acte la dérégulation et la libéralisation des marchés agricoles désormais soumis aux mêmes règles que les autres marchés.

Le secteur agricole n'a pas échappé à ces réformes via les plans d'ajustement sectoriel agricole, les PASA. La Banque Mondiale et le FMI ont encouragé les États des PED à réduire, voire à supprimer, les subventions destinées à la production agricole vivrière et à se retirer des activités de support technique, financier et commercial du secteur. L'accent a été mis sur les cultures d'exportation, via la spécialisation de la production en fonction des avantages comparatifs.

De cette façon, l'agriculture est devenue un secteur de l'économie comme un autre : ce n'est plus une priorité. Cela se constate largement dans la part de l'Aide Publique au Développement (APD) des pays de l'OCDE – l'Organisation de Commerce et de Développement Économique – allouée au secteur : elle passe de 17% en 1980 à 3% en 2005⁹.

L'OMC au centre du processus

Jusqu'en 1994, année de création de l'Organisation Mondiale du Commerce, les produits agricoles étaient exempts des règles du GATT¹⁰ (General Agreement on Tariffs and Trade) et des négociations sur le commerce international. L'Accord sur l'agriculture de 1995 acte la dérégulation et la libéralisation des marchés agricoles désormais soumis aux mêmes règles que les autres marchés¹¹.

Cette libéralisation des marchés agricoles, couplée aux gains de productivité du travail agricole dans les pays développés et dans les pays où la révolution verte a été mise en place, a entraîné une chute progressive des prix des matières premières agricoles.

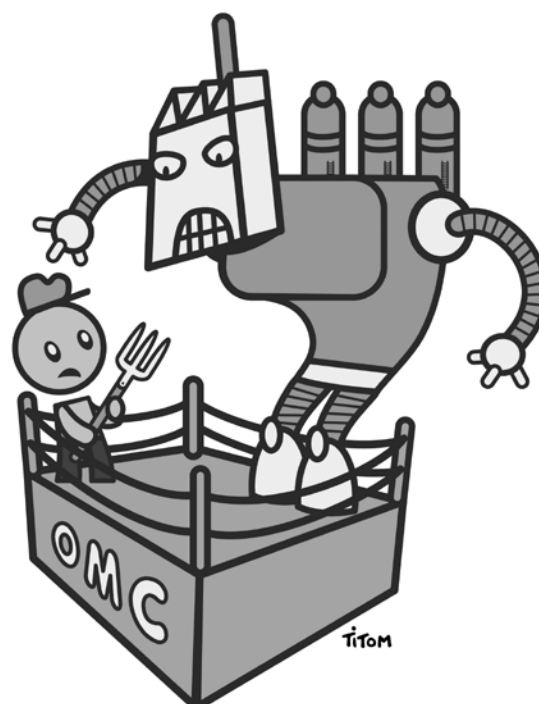
En plus des accords initiés par l'OMC, d'autres accords de libre-échange ont été mis en place à l'initiative de groupes de pays. Parmi les plus connus, on retrouve l'Accord de Libre-Échange Nord Américain (ALENA) et l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). D'autres accords sont encore discutés à l'heure actuelle, dont les très contestés APE (Accords de Partenariat Économique entre l'UE et des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique) et TTIP (Partenariat Transatlantique de Commerce et d'Investissement entre l'UE et les États-Unis).

8. Pour en savoir plus, lire Millet D. et Toussaint E., « L'Origine de la crise de la dette du tiers-monde », CADTM, site Internet, /www.cadtm.org/IMG/pdf/toussaintmillet_origine-2.pdf

9. ODI Opinion n°86, Funding agriculture: not "how much?" but "what for?" 2007, www.odi.org.uk/publications/opinions/86_funding_agriculture_oct07.pdf

10. Le GATT est un accord de libre-échange signé en 1947.

11. Les produits agricoles bénéficient toutefois d'un statut particulier qui octroie certaines flexibilités aux États dans des situations exceptionnelles pour pallier à des situations de crise.



L'OMC ORGANISE LA CONCURRENCE...

LES ACTEURS

Les activités des gros groupes agro-industriels sont rendues possibles par le système économique et juridique, mais ceux-ci contribuent aujourd'hui à entretenir ce système et freinent les changements potentiels.

Le rôle des institutions financières internationales est clair. Les conditions imposées par la Banque Mondiale et le FMI reposaient sur des critères économiques plutôt que sur des critères humains ou sociaux. La nécessité de rembourser en monnaies fortes¹² des dettes a encouragé les États à la mise en place d'un modèle agricole basé sur des cultures d'exportation via l'exploitation accrue des ressources et des personnes au détriment de cultures vivrières locales, d'emplois décents dans l'agriculture familiale et au détriment de l'environnement¹³.

Les gouvernements des PED ne sont pas en reste. Ils sont bien évidemment responsables de ces politiques et de leurs conséquences. Des accords commerciaux prônant les principes néolibéraux continuent à être signés, notamment les Accords de Partenariat Économique. En 2003, les États africains, conscients du poids du secteur agricole dans leurs pays et de son rôle dans le développement économique, s'engageaient via l'Accord de Maputo à consacrer 10% de leur budget national au développement agricole. Cet engagement est resté lettre morte dans la plupart des pays signataires.

Des accords commerciaux prônant les principes néolibéraux continuent à être signés.

12. Les monnaies dites « fortes » sont des monnaies qui ont une forte valeur, typiquement l'euro ou le dollar. Ces monnaies sont utilisées pour constituer des réserves de change.

13. Millet D. et Toussaint E., 65 Questions 65 Réponses sur la dette le FMI et la Banque Mondiale, CADTM, 2012.



AU KENYA, ON BOIT DU LAIT KENYAN !

Les gouvernements peuvent prendre certaines mesures pour encourager leurs producteurs familiaux. Les décisions des autorités kenyanes sur le lait l'illustrent bien. Les importations de lait ont considérablement augmenté dans les années 2000 au Kenya alors que le pays comptait énormément d'éleveurs. Face à ce constat, le gouvernement a rehaussé les tarifs douaniers de 25 à 60% et a investi dans la filière laitière. Aujourd'hui, la filière nationale est constituée essentiellement de petits éleveurs et de vendeurs à vélo qui fournissent 80 à 86% du lait commercialisé dans le pays.

GRAIN, *La grande arnaque du lait, comment les corporations volent aux pauvres leurs moyens de subsistance et un aliment vital*, décembre 2011.

L'INDE DIT NON À L'OMC

Au terme d'un fastidieux cycle de négociations entamé à Doha en 2001, un terrain d'entente avait été trouvé en 2013 concernant « l'Accord de facilitation des échanges ». Cet accord en trois points concernait entre autres l'agriculture, et visait à réaffirmer les engagements des pays de ne pas subventionner les exportations agricoles ainsi que les limites d'aides publiques et la possibilité d'établir des stocks. Il comprenait également une clause interdisant de contester des politiques de protection de l'agriculture par les pays en développement, mais cette clause n'était garantie que jusqu'en 2017, après quoi elle serait remise en cause.

Alors que l'accord était scellé et n'attendait que d'être ratifié par tous les États membres, juste avant l'échéance, l'Inde – soutenue par la Bolivie, l'Afrique du Sud, le Venezuela, le Zimbabwe et Cuba – a décidé de refuser de signer l'accord tant que les possibilités de subventionner son agriculture ne seraient pas mieux garanties. L'accord devant se faire à l'unanimité, le refus de l'Inde signifie donc un nouvel échec pour l'OMC et prouve qu'il est possible de lui dire non.

Gelin R., « OMC, un avenir compromis ? », Econosphères, 2014. www.econospheres.be/OMC



QUE FAIRE ?

→ Au niveau politique

Il est nécessaire de réviser en profondeur l'Accord sur l'agriculture de l'OMC afin que **les États et leur population se réapproprient leurs politiques de développement agricole**. Les subventions agricoles, la création de stocks alimentaires ou encore le contrôle de l'accès au marché (droit de douane, quotas ou gels d'importation, etc.) sont autant de paramètres sur lesquels chaque État devrait être souverain. Ils constituent autant d'outils en vue d'atteindre la souveraineté alimentaire. La souveraineté alimentaire est le droit de déterminer ses propres politiques agricoles.

Les États doivent avoir une marge de manœuvre plus importante afin de réinvestir dans le développement agricole en soutenant les petits producteurs familiaux et les consommateurs pauvres.

Les produits agricoles ne sont pas des produits comme les autres de par les enjeux qu'ils soulèvent en termes de sécurité alimentaire, de développement et de lutte contre la pauvreté. Ils méritent un traitement particulier sur les plans économique, financier et politique.

Concrètement, les politiques de commerce international, régional et local doivent être mises en place pour aller à contre-courant du diktat néolibéral via :

- **une régulation des produits importés** via, par exemple, une interdiction d'importer certains produits agricoles concurrents aux produits locaux ou la fixation de quotas maximum de produits concurrents étrangers.
- **une libre circulation des produits de l'agriculture familiale au sein des régions** afin de favoriser les synergies entre les agricultures familiales d'une même zone.
- **des mesures pour freiner la financiarisation de l'agriculture**, et tout particulièrement les mouvements spéculatifs sur les matières premières agricoles qui rendent les prix extrêmement volatiles.

Il est nécessaire de réviser en profondeur l'Accord sur l'agriculture de l'OMC.

Les produits agricoles ne sont pas des produits comme les autres de par leur enjeu en termes de sécurité alimentaire, de développement, de lutte contre la pauvreté.



Nous disposons, chacun, d'un pouvoir plus grand qu'on ne le pense.

→ Au niveau citoyen

Nous disposons, chacun, d'un pouvoir plus grand qu'on ne le pense. Nos casquettes de consommateur et de citoyen nous permettent d'avoir une influence non négligeable sur le système agro-alimentaire.

● **Consommer autrement** : adopter des pratiques de consommation durables, favoriser les circuits de distribution courts, acheter des produits issus du commerce équitable, se renseigner sur l'origine des produits et privilégier des produits issus de l'agriculture paysanne.

● **Se mobiliser** est possible de 1001 manières différentes. On peut, par exemple :

- voter pour un parti qui défend la souveraineté alimentaire et qui propose un programme politique en faveur de rapports Nord-Sud plus justes et solidaires.
- rejoindre des associations actives dans la sensibilisation, la création de rapport de force ou le plaidoyer politique en faveur de la souveraineté alimentaire.
- participer aux actions de solidarité qui permettent aux organisations paysannes de défendre leur droit à la souveraineté alimentaire, en signant des pétitions ou en participant à des manifestations.
- ...



BIBLIOGRAPHIE

et pistes pour aller plus loin

ADG, SOS Faim et VSF, *Les enjeux de la Souveraineté alimentaire*, syllabus, 2014, www.jagros.be

Bonneuil C. & Fressoz J-B. *L'événement anthropocène*, Le Seuil, Paris, 2013, p.141-158.

Bruno V., « Je mange donc je suis », film, co-production Demande à la Poussière et La Coalition Contre la Faim, 2009.

Janne d'Othée N., « OMC / Bali : l'agriculture au cœur des enjeux », CNCD, site Internet, déc. 2013 : www.cncd.be/OMC-Bali-l-agriculture-au-coeur

Daviron B. & al., *Les mécanismes de transmission de la hausse des prix internationaux des produits agricoles dans les pays africains*, fondation FARM, 2008.

Dufumier M., *Agricultures et paysanneries des Tiers mondes*, Karthala, Paris, 2004.

De Dinechin A., « Baisse des prix agricoles et exode rural », *La Libre Belgique*, 2008 : www.lalibre.be/debats/opinions/baisse-des-prix-agricoles-et-exode-rural-51b89a76e4b0de6db9b23407

De Schutter O., rapport *Le secteur agroalimentaire et le droit à l'alimentation*, ONU, 2009 : www.srfood.org/images/stories/pdf/officialreports/20100305_a-hrc-13-33_agribusiness_fr.pdf

IFPRI & al., *Indice de la faim dans le monde*, IFPRI, Concern WorldWide, Welthungerhilfe, ACTED, 2011.

FAO, *L'accord sur l'agriculture (OMC) : Bilan de sa mise en œuvre*, FAO, Rome, 2014.

FAO, *Carte de la Faim 2014*, FAO, 2014 : www.fao.org/fileadmin/templates/hunger_portal/img/map2014/poster_web_rev2_FRE-MDG.jpg

FAO, *La faim recule dans le monde, mais 805 millions de personnes souffrent encore de sous-alimentation chronique*, FAO, 2014 : www.fao.org/news/story/fr/item/243863/icode/

Gelin R., « OMC, un avenir compromis ? », *Econosphères*, 2014 : www.econospheres.be/OMC-un-avenir-compromis

Hessel S. & Lion R., « Contre la fausse révolution verte », *Le Monde*, 2010 : www.lemonde.fr/idees/article/2010/12/06/contre-la-fausse-revolution-verte_1449590_3232.html

Mazoyer M., « La situation agricole et alimentaire mondiale : causes, conséquences, perspectives », *Recherches internationales*, n°80, octobre-décembre 2007, pp. 47-67.

Millet D. et Toussaint E., *65 Questions / 65 Réponses sur la dette, le FMI et la Banque Mondiale*, CADTM, 2011.

ODI Opinion n°86, *Funding agriculture: not "how much?" but "what for?"*, 2007, www.odi.org.uk/publications/opinions/86_funding_agriculture_oct07.pdf


Roudart L., « Libéralisation des échanges agricoles et sécurité alimentaire dans les pays en développement », *Économie rurale*, 2002, pp. 88-107.

SOS Faim, « Tous trompés ! », site de campagne, 2016 : www.toustrompés.be

GRAIN, *La grande arnaque du lait, comment les corporations volent aux pauvres leurs moyens de subsistance et un aliment vital*, décembre 2011.



Les illustrations de Titom sont mises à disposition selon la licence Creative Commons by-nc-nd 2.0 be - www.titom.be.

Les caricatures de Kroll sont mises à disposition par le 

Pour trouver plus de films et vidéos sur cette thématique, rendez-vous dans la médiathèque « AlimenTERRE » sur le site : www.festivalalimenterre.be